



OUVERTURE DE LA NOUVELLE MAISON DE LA PETITE ENFANCE INTERCOMMUNALE À YOUELON

DOSSIER DE PRESSE

Samedi 30 avril 2022



Soutiens financiers



Contact presse : Isabelle Guiné – 02 14 24 01 73
i.guine@granville-terre-mer.fr



Sommaire

Communiqué de presse

- 1- Accueillir les jeunes enfants dans les meilleures conditions
- 2- Renforcer l'attractivité du territoire
- 3- Un lieu ressource parfaitement adapté, pour le public et les équipes
- 4- Développement durable et énergie positive
- 5- Un chantier social
- 6- Des partenaires financiers

Communiqué de presse

Lancée en février 2020, la construction d'une nouvelle Maison de la Petite enfance s'inscrit dans la volonté du Projet de territoire de GTM de renforcer notre attractivité et répond aux enjeux du Schéma directeur petite enfance. Elle permet désormais d'offrir aux jeunes enfants des conditions d'accueil optimales.

Ouvert depuis le 19 avril dernier et rassemblant tout un pôle de services dédiés à la petite enfance, ce nouvel équipement a pour ambition de devenir un véritable espace ressource pour les familles et les professionnels. Il regroupe un guichet unique d'informations, un multi-accueil de 40 places, une crèche familiale, un relais petite enfance, un lieu d'accueil enfants-parents et un espace de consultation pour la PMI (Protection Maternelle Infantile – service du Département). La mise en œuvre d'actions autour de la parentalité et la création de nouveaux partenariats devraient s'en trouver naturellement facilités.

Porté par GTM et mis en œuvre par l'Atelier Cub3 de Liffré, ce projet architectural est composé d'un bâtiment de plain-pied de 1207 m², conçu dans une **démarche visant à respecter un faible impact environnemental**.

Utilisant largement la lumière naturelle, il a été pensé de façon **bioclimatique** pour **éviter les déperditions de chaleur et limiter les besoins en chauffage** : travail sur l'isolation, l'étanchéité à l'air, toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques sur le toit. L'utilisation de **matériaux issus des filières écologiques et respectueux de l'environnement** a, en outre été privilégiée : structure bois, chaudière bois à granulés. De plus, des mesures ont été prises en vue de **réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre**.

L'opération, dont le budget s'élève à 3,8 M€, n'aurait pu se concrétiser sans l'aide de partenaires financiers :

- la CAF (699 339 €)
- le Département de la Manche (contrat de territoire - 610 000 €)
- l'Etat (contrat de ruralité - 500 000 € et 52 800 € TEPCV, pour les panneaux photovoltaïques)
- La Communauté de communes finance le reste à charge, à hauteur de 1,75 M€, soit 47 % du coût total

1- Accueillir les jeunes enfants dans les meilleures conditions

L'ancienne Maison de la petite enfance, construite dans les années 1970, ne répondait plus aux exigences en vigueur aujourd'hui en matière de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité et de performances énergétiques. Les locaux, exigües et désormais inadaptés aux besoins des tout-petits, avaient montré leurs limites en termes de développement.

Après avoir étudié diverses possibilités [dont la restructuration du bâtiment actuel et la reconstruction sur le site actuel], la Communauté de communes, a finalement opté pour **la construction d'un nouveau bâtiment**. Situé à moins de 700 m de l'ancienne Maison de la petite enfance, le terrain est sur la commune d'Yquelon.

Suite à un concours de maîtrise d'œuvre lancé en 2019, c'est l'Atelier Cub 3, situé à Liffré, qui a été retenu. Le cabinet d'architecture propose des projets basés sur une architecture réfléchie et environnementale, intégrant une approche bioclimatique. Ainsi, il privilégie des volumes simples et des matériaux choisis en fonction de critères précis. Matières et lumières s'y entremêlent de façon à créer des lieux de vie adaptés, chaleureux et respectueux de l'environnement.

2- Renforcer l'attractivité du territoire

Dans son **Projet de territoire**, GTM a affirmé sa volonté d'être plus attractive, notamment en développant l'économie, le cadre de vie et des services visant à faciliter l'emploi des jeunes.

La politique petite enfance est aussi une composante essentielle de cette attractivité. En tenant compte de l'évolution de la société et des modes de vie, le service petite enfance a vocation à répondre aux besoins via la diversification des moyens d'accueil disponibles.

Définie en 2016 par le « schéma directeur petite enfance », en prenant en compte l'offre existante, les besoins des familles, les perspectives d'évolution, la répartition et le maillage territorial de l'offre, la politique de GTM est articulée autour de cinq grands axes :

- rééquilibrer l'offre sur le plan territorial , adapter l'offre aux besoins des familles,
- renforcer le soutien des professionnels de la petite enfance,
- coordonner des actions de soutien à la parentalité,
- renforcer la visibilité et la lisibilité des services petite enfance de la Communauté de communes,
- élargir le réseau partenarial,
- renforcer le pilotage de la politique petite enfance.

Aujourd'hui, cette nouvelle Maison de la petite enfance répond à plusieurs de ces objectifs :

- conforter la capacité d'accueil,
- adapter les espaces aux besoins actuels des services qui y sont réunis,
- positionner l'équipement comme véritable espace ressource pour les familles,
- favoriser l'accès aux enfants en situation de handicap.

3- Un lieu ressource parfaitement adapté, pour le public et les équipes

Le nouvel équipement est adapté aux différents usages :

- Accueillir les enfants dans de bonnes conditions et offrir des locaux en adéquation avec les besoins des petits,
- regrouper des offres de garde sur un même site permettant une meilleure visibilité : multi-accueil, crèche familiale, relais petite enfance,
- initier des projets éducatifs innovants au sein de chaque structure,
- mettre en œuvre un véritable projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap

Un espace ressource, autant pour les parents que pour les professionnels, pensé pour faciliter les échanges, en développant des actions autour de la parentalité [conférences à thème, soirées thématiques...] et en créant de nouveaux partenariats avec les acteurs qui interviennent auprès des familles et des enfants :

- **Le guichet unique de la petite enfance** qui répond à toutes les questions des parents sur les modes de garde des jeunes enfants,
- **un multi-accueil collectif de 40 places** « Les moussaillons » [3 espaces : pour les petits, les moyens et les grands],
- **une crèche familiale** « Aux mille couleurs » [espace d'animation pour les assistantes maternelles de la crèche familiale],
- **un relais petite enfance** [espace d'animation pour les assistantes maternelles indépendantes / lieu d'information et de conseils pour les parents et les assistantes maternelles],
- **un lieu d'accueil parents-enfants** [espace du tout-petit],
- **un espace de consultation pour la PMI.**

Le personnel intercommunal du service Petite enfance est composé

- d'une directrice,
- de 14 agents pour la crèche familiale [dont 12 assistantes maternelles salariées de GTM],
- 14 agents pour le multi-accueil de Granville [+ 8 pour celui de Bréhal]
- 3 agents pour l'accueil, le guichet unique d'information et le relais parents-enfants [+1 pour le RPE à La Haye-Pesnel]
- le lieu d'accueil enfants-parents regroupe 6 accueillantes dont 4 personnes mises à disposition par la PMI et l'Hôpital de l'Estran.

4- Développement durable et énergie positive

En 2016, le projet de la Maison de la petite enfance s'est inscrit dans l'expérimentation du référentiel Energie et Carbone qui préfigurait la future Réglementation Environnementale « RE2020 ». Dans ce cadre, le bâtiment a atteint le label E3C2.

Le niveau E3 du label énergie carbone a impliqué une efficacité énergétique importante du bâti. La conception bioclimatique du bâtiment permet de réduire les besoins en chauffage et en éclairage :

- Enveloppe très isolée et étanche à l'air,
- orientation sud permettant de bénéficier d'importants apports solaires gratuits en hiver,
- casquettes horizontales et les stores extérieurs dans les patios protégeant des surchauffes.

Ce niveau a également exigé de mettre en œuvre des équipements performants et des énergies renouvelables, avec notamment :

- Une VMC double flux haut rendement,
- une chaufferie à granulés bois.

La stratégie bas carbone [C2] s'est traduite par un bâtiment très économe et composé de matériaux à faible empreinte pour l'environnement et la santé des utilisateurs :

- La toiture végétalisée qui assure le confort thermique l'été et limite l'imperméabilisation du site,
- les isolants des murs en matériaux biosourcés issus du recyclage de bouteilles plastiques,
- l'isolant de la toiture en ouate de cellulose issue du recyclage du papier d'origine française,
- les sols en caoutchouc, matériau naturellement faiblement émissif en COV et formaldéhyde, particulièrement adapté aux locaux occupés par de jeunes enfants [résistant et absorbant les bruits],
- les peintures organiques et faux plafond en fibres de bois minérales à très faibles émissions de COV, etc.

Le confort visuel a également fait l'objet d'une attention particulière : la lumière naturelle y est omniprésente, tamisée par patios, puits, brise-soleil... et très grandes ouvertures sur l'extérieur.

Les couleurs chaudes ont été choisies de manière à repérer les différentes sections : multi-accueil, crèche familiale, espace du tout-petit, relais parents-enfants, espaces de sieste, lieux de repas... Et les jolies suspensions lumineuses rappelant les mouettes de nos littoraux ou les appliques des dortoirs viennent parfaire le côté ludique des lieux.

5- Un chantier social

Des clauses sociales ont été intégrées aux marchés publics de GTM. Elles favorisent la réinsertion professionnelle des personnes qui peinent le plus à retrouver une activité. Après le centre aquatique Hippocampe à Granville et le gymnase de Scissy de Saint-Pair-sur-Mer, cet important chantier intercommunal a permis de remettre en selle un certain nombre de personnes à travers de nombreux métiers du bâtiment : du terrassement aux espaces verts, en passant par la charpente, l'électricité, la serrurerie et bien d'autres.

Ainsi 1 155 heures de travail ont été consacrées par GTM pour la réinsertion des demandeurs d'emploi sur le chantier.

6- Des partenaires financiers

Budget global de l'opération : 3,8 M€ HT.

Soutiens financiers :

- Caisse d'Allocations familiales : 866 083 € [soit 23% du budget global] + 71 000 € [prêt à taux 0]
- Département de la Manche : 610 000 € au titre du contrat de territoire, soit 16% du budget global
- Etat, à hauteur de 14% du budget global :
 - Contrat de ruralité au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 500 000 €.
Ces crédits sont mobilisés dans le cadre du Grand Plan d'Investissement décidé par le Gouvernement pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics.
 - TEPCV (Territoire à énergie positive pour une croissance verte) pour l'installation de panneaux photovoltaïques : 44 950 €.

Le reste à charge pour GTM est de 1 778 967 M€ HT, soit 47% du coût de l'opération.